



Virginie DUBY-MULLER
Député de la Haute-Savoie

Sylviane NOEL
Sénatrice de la Haute-Savoie

La Roche-sur-Foron, le mercredi 6 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sylviane NOEL, Sénatrice de la Haute-Savoie et Virginie DUBY-MULLER, Député de la 4^{ème} circonscription de la Haute-Savoie ont interpellé le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) pour lui demander d'apporter des solutions et proposer une réelle alternative à la suppression de la diffusion des programmes télévisés suisses de la SSR à compter du 3 juin prochain.

En effet, la décision prise par la SSR de supprimer la TNT à compter du 3 juin prochain va priver de très nombreux foyers frontaliers français, des chaînes helvètes. Un mauvais signal pour ce public très attaché à ces programmes suisses. Nombreux ont d'ailleurs été ; les élus et les citoyens frontaliers ; à nous alerter et à nous faire part de leurs inquiétudes à ce sujet. C'est d'ailleurs la principale raison qui a motivé notre intervention commune auprès de Monsieur MAISTRE, le Président du CSA.

En tant que parlementaires de terrain, nous nous devons de relayer l'incompréhension légitime des citoyens face à cette nouvelle privation d'un accès libre et gratuit depuis des décennies à ces chaînes helvètes.

Côté suisse, c'est l'argument financier qui est mis en avant pour cet arrêt officiel de la diffusion via la TNT qui était devenu une nécessité. Ainsi, cet arrêt de la TNT permettra à la SSR de réaliser des économies annuelles de 10 millions de francs à partir de 2020.

Côté français, l'incompréhension reste de mise et cette situation est génératrice d'injustice et de discrimination car, dans le même temps, les Suisses auront toujours accès aux chaînes françaises, qu'ils regardent beaucoup, tout comme les Français aimaient regarder les programmes suisses...

C'est pour obtenir des explications et essayer de trouver des solutions, que nous avons décidé de saisir et d'intervenir conjointement auprès du Président du CSA, l'autorité publique française de régulation de l'audiovisuel. Une régulation ; qui s'opère au service de la liberté d'expression dans l'intérêt du public et des professionnels et qui repose sur le respect et la protection des droits et libertés individuels, la régulation économique et technologique du marché, et la responsabilité sociale.

Sylviane NOEL, Sénatrice de la Haute-Savoie et Virginie DUBY MULLER, Député de la 4^{ème} circonscription de la Haute-Savoie.